



DOCUMENT D'AIDE - GÉNÉALOGIE



À son apogée, le nombre de personnes travaillant pour les chemins de fer canadiens dépassait 191 000 (1952). On peut donc affirmer qu'un nombre important de Canadiens ont des proches qui ont été à l'emploi de l'un ou l'autre des chemins de fer nationaux.

On observe un intérêt grandissant pour l'histoire familiale aujourd'hui, et le Centre d'archives et de documentation de l'ACHF reçoit un flot régulier de questions sur les possibilités de retracer une personne qui a déjà travaillé pour les chemins de fer ou qui a été impliquée dans un accident ferroviaire. Or, le Centre ne possède aucun document pouvant aider à ces recherches. Les registres des employés sont la propriété des compagnies et ont rarement, voire n'ont jamais été transférés aux archives ou à des organisations extérieures. Aujourd'hui, de telles informations sont régies par les lois sur la vie privée, qui les rendent ainsi difficilement accessibles au public.

On peut toutefois utiliser d'autres moyens pour mener de telles recherches. Un guide décrivant les diverses possibilités a déjà été publié :

Canadian Railway Records, A Guide for Genealogists, de J. Creighton Douglas.

Il est peut-être encore disponible chez l'éditeur :

The Ontario Genealogical Society
40 Orchard View Boulevard
Toronto, Ontario
M4R 1B9

Par ailleurs, l'implication de proches dans des accidents peut avoir été relatée dans les journaux publiés dans la région où l'accident s'est produit. Plusieurs de ces journaux ont été microfilmés et sont disponibles dans les bibliothèques publiques locales; on peut les lire sur place ou utiliser le service de prêts entre bibliothèques. On peut aussi consulter les rapports des coroners dans les cas où les accidents ont causé des décès; pour les accidents majeurs, une enquête officielle peut avoir été menée par le Board of Railway Commissioners ou un organisme successeur.

Les sociétés généalogiques locales peuvent également aider. Pour les connaître, adressez-vous à votre bibliothèque publique. Celle-ci peut de plus vous faire d'autres suggestions utiles. Le Canadien National, pour sa part, a déposé beaucoup de son matériel historique aux Archives nationales d'Ottawa, où il peut être consulté. Les Archives ont également établi un bureau généalogique. Sur leur site Web, cliquez sur la liste des services au public pour savoir tout ce qu'elles vous offrent.

Merci à Ken Healy, Ottawa, pour le texte précédent.